

Avis de constitution

SOCIETE « MAJESTY INTERNATIONAL SCHOOL »

Siège Abidjan, Adjamé, Williams ville macaci, lot
927, ilot 99, Section TW, Parcelle 207., Lot 927, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAJESTY INTERNATIONAL
SCHOOL »

Objet : ENSEIGNEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Williams ville macaci, lot
927, ilot 99, Section TW, Parcelle 207., Lot 927, Ilot 99

Dirigeant(s) M ABDUL KAREEM KAMAL DEEN ALAGBEDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04531 du 18/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24834/GTCA/RC/2025 du 18/04/2025

